

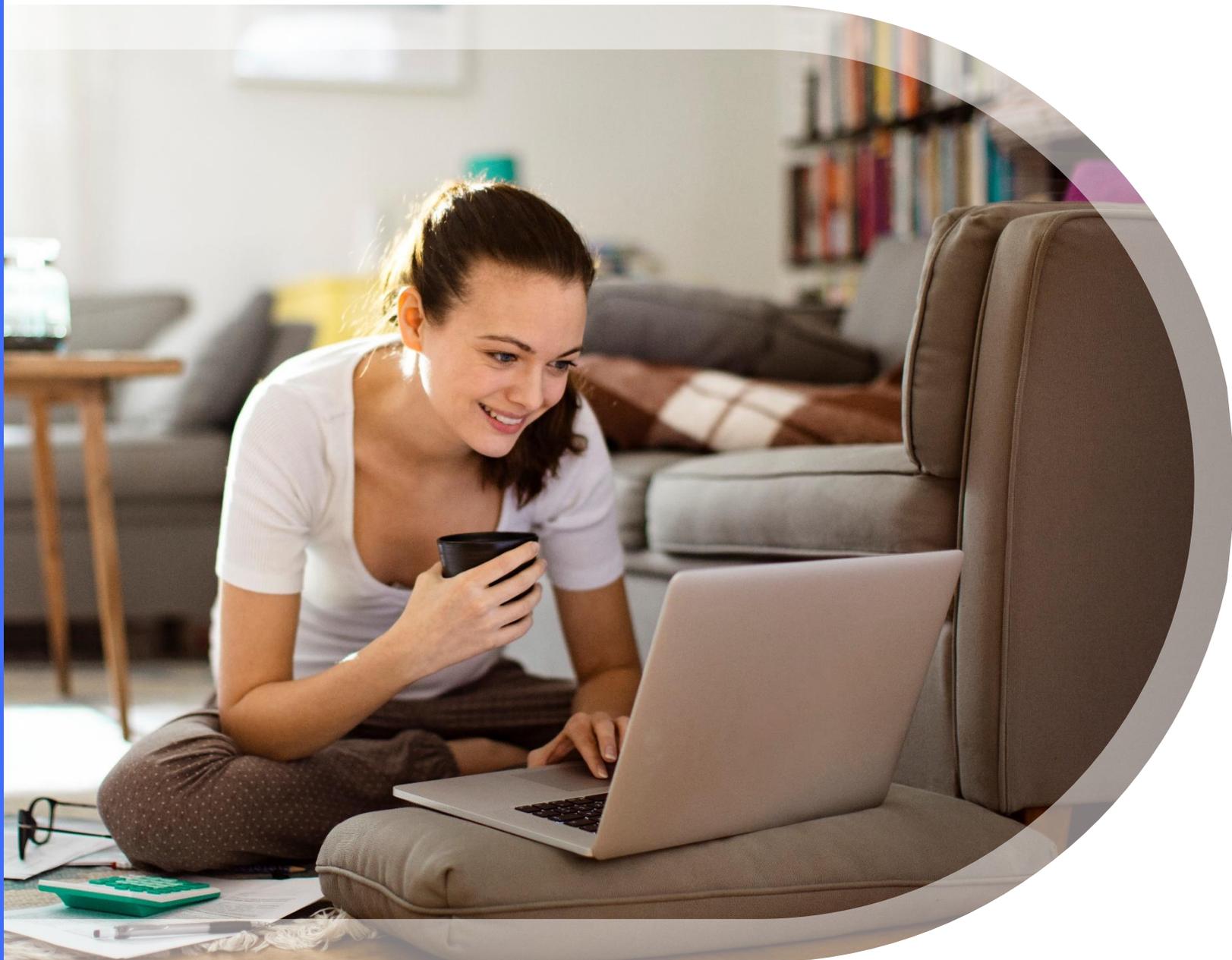
solocal

Assemblée
générale
mixte



29 juin

2023



Agenda



1	Accueil et présentation de l'agenda	P.2
2	Gouvernance	P.3
3	Rémunérations	P.8
4	Année 2022 & Priorités 2023	P.16
5	Résultats financiers 2022	P.28
6	Rapport des commissaires aux comptes	P.36
7	Questions & réponses	P.40
8	Vote des résolutions	P.41
9	Clôture	P.42

solocal

Gouvernance



Philippe Mellier

Président du Conseil d'administration



Rappel composition du conseil d'administration en 2022

Conseil d'administration

Portrait	Name	Title	Role	Independent
	Philippe Mellier	Président	SIC	Non
	David Amar	Vice-Président	SIC	Non
	Delphine Grison		AC	Non
	Bruno Guillemet		GC	Non
	Anne-France Laclide		AC	Non
	Marie-Christine Levelt		SIC	Non
	Paul Russo		AC	Non
	Catherine Robaglia		GC	Non
	Sophie Sursock		GC	Oui
	David Eckert		SIC	Oui

- AC** : Comité d'audit
- GC** : Comité de gouvernance
- SIC** : Comité stratégie & innovation
- O** : Administrateur indépendant

● ● ● ● **Activité du Conseil d'administration en 2022**

- **Nombre de séances : 11**
- **Taux de participation : 96 %**
- **Durée moyenne : 3 heures 30 minutes**
- **Principales activités du Conseil :**
 - Examen des résultats financiers et de la communication financière associée
 - Examen de la marche des affaires avec le Directeur général et son équipe
 - Veille active de la situation financière et de trésorerie
 - Examen des orientations stratégiques & évolutions du marché
 - Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Activités des Comités en 2022

	 Comité d'Audit	 Comité de Gouvernance	 Comité Stratégie & Innovation
Réunions en 2022	4	6	2
Taux de participation	100%	100%	100%
Activité des comités	<ul style="list-style-type: none"> Revue des comptes et des prévisions de trésorerie Communication financière Plan d'audit et contrôle interne Suivi du projet d'évolution des systèmes de back-office 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des questions liées à l'évolution de la gouvernance de la société Mise en place d'un plan de rémunération long terme Elaboration de la politique de rémunération des mandataires sociaux Analyse de la stratégie RSE à 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du marché Définition et revue des axes stratégiques

Nouvelle composition du Conseil d'administration

Conseil d'administration



Philippe Mellier,
Président



David Amar,
Vice-Président



Delphine Grison



Bruno Guillemet



**Ghislaine
Mattlinger***



**Marie-Christine
Levet**



Cédric Dugardin*



Catherine Robaglia



Sophie Sursock



Alexandre Fretti*



Evolutions du Conseil d'administration

- **Philippe Mellier (Président du Conseil d'administration):** renouvellement du mandat d'administrateur indépendant - 11^{ème} résolution
- **Ghislaine Mattlinger:** ratification de la cooptation en qualité d'administrateur indépendant - 12^{ème} résolution
- **Cédric Dugardin:** ratification de la cooptation en qualité d'administrateur indépendant - 21^{ème} résolution
- **Alexandre Fretti:** ratification de la cooptation en qualité d'administrateur indépendant - 22^{ème} résolution

solocal

Rémunérations



Bruno GUILLEMET

Président du Comité de Gouvernance



2022 Say On Pay : Rémunération du Président du Conseil d'administration – 5^{ème} résolution

	Nature de la rémunération	Montants versés	Commentaires
Philippe Mellier Président du Conseil d'administration 5^{ème} résolution	Fixe forfaitaire	159 000€	<ul style="list-style-type: none">- Rémunération fixe d'un montant annuel brut de 150 000 euros, versée par mensualité au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration- 9 000€ au titre de son mandat de Président du Comité Stratégie et Innovation*

*au prorata temporis (comité Stratégie & Innovation créé en juillet 2022)

2022 Say On Pay : Rémunération du Directeur général – 6^{ème} résolution

Hervé Milcent Directeur général 6 ^{ème} résolution	Rémunération fixe	450 000€	<ul style="list-style-type: none"> Rémunération fixe d'un montant annuel brut de 450 000 euros, versée par mensualités
	Rémunération variable	0 €	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs fixés au Directeur général par le Conseil d'administration pour l'exercice 2022 comportent sept critères quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - EBITDA – Capex - FCF - Chiffre d'affaires - Nombre de Clients - NPS Solocal : Objectif de satisfaction clients - Audience directe PagesJaunes + Local Partner - Absentéisme des forces commerciales
	Actions de performance	12 585 €	<ul style="list-style-type: none"> Attribution de 197 500 actions conformément à la décision du Conseil d'administration du 22 février 2022
	Avantages en nature	27 416 €	<ul style="list-style-type: none"> Régime de frais de santé et de prévoyance Remboursement des dépenses relatives à l'accomplissement de ses fonctions Frais d'adhésion et des cotisations d'assurance perte d'emploi Véhicule de fonction

Politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

8^{ème} résolution

Philippe Mellier	Nature de la rémunération	Montants	Commentaires
Président du Conseil d'administration	Fixe forfaitaire	150 000 €* 150 000 €*	<ul style="list-style-type: none">150 000 euros de fixe forfaitaire au titre du mandat de Président du Conseil d'administration *

* + 18 000 euros au titre de son mandat de Président du Comité Stratégie & Innovation

● Politique de rémunération du Directeur général – 9^{ème} résolution (1/3)

	Nature de la rémunération	Montants	Commentaires
Directeur général	Rémunération fixe 2023	450 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Rémunération annuelle versée par mensualités
	Rémunération variable 2023	450 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Rémunération annuelle brute variable pouvant varier entre 0% et 150% de la rémunération fixe Les objectifs fixés au Directeur général par le Conseil d'administration pour l'exercice 2023 comportent cinq critères quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - 35% : EBITDA – Capex - 20% : FCF - 20% : Ventes cumulées sur les 12 derniers mois - 20% : Absentéisme opérationnel - 5% : RSE – Moyenne d'émission du CO² par véhicule

● Politique de rémunération du Directeur général – 9^{ème} résolution (2/3)

		Nature de la rémunération	Commentaires
Directeur général	Avantages de toute nature		<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge/mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'épargne retraite - des régimes de frais de santé et de prévoyance - du remboursement par la Société des dépenses relatives à l'accomplissement des fonctions de Directeur général - des frais d'adhésion et des cotisations d'assurance perte d'emploi (GSC) - un véhicule de fonction
	Rémunération au titre de son mandat d'Administrateur	Pas de mandat d'administrateur de Solocal Group	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur général ne perçoit pas le cas échéant de rémunération au titre de son mandat d'Administrateur de Solocal Group
	Indemnités de départ		<ul style="list-style-type: none"> • le montant de l'indemnité est égal à 12 mois de la moyenne de la rémunération annuelle brute forfaitaire du Directeur général (i) fixe et (ii) variable sur les deux derniers exercices complets • le Directeur général doit avoir atteint en moyenne au moins 50 % de ses objectifs annuels au cours des deux dernières années révolues • le versement de l'indemnité n'intervient qu'après la constatation par le Conseil d'administration de la réalisation de la condition de performance applicable et après approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société dans le cadre du vote ex post

● Politique de rémunération du Directeur général – 9^{ème} résolution (3/3)

	Nature de la rémunération	Commentaires
Directeur général	Indemnité de non-concurrence	<ul style="list-style-type: none"> • L'interdiction de concurrence est limitée à une période de 12 mois commençant le jour de la cessation effective des fonctions • À la discrétion du Conseil d'administration, la Société pourra (i) renoncer au bénéfice de l'engagement de non-concurrence (auquel cas elle ne serait pas tenue au versement de l'indemnité correspondante) ou (ii) réduire la durée, le champ des activités et/ou le champ géographique dudit engagement (auquel cas le montant de l'indemnité de non-concurrence serait réduit à due proportion)
	Régime de retraite supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif de régime de retraite supplémentaire à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts)
	Long Term Incentive (LTI)	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune attribution d'actions gratuites de performance n'est prévue pour l'exercice 2023

● Politique de rémunération des administrateurs – 10^{ème} résolution

	Nature de la rémunération	Commentaires
Politique de rémunération des administrateurs	Fixe forfaitaire Enveloppe annuelle de 547 600 € Principe de répartition : <ul style="list-style-type: none">• 150 000 € pour le Président du Conseil d'administration• 37 700 € pour les administrateurs• 18 000 € pour le Président du Comité d'audit• 18 000 € pour le Président du Comité de Gouvernance• 18 000 € pour le Président du Comité Stratégie & Innovation ou tout autre comité mis en place• 7 000 € pour les membres du Comité d'audit• 7 000 € pour les membres du Comité de Gouvernance• 7 000 € pour les membres du Comité Stratégie & Innovation ou tout autre comité mis en place	<ul style="list-style-type: none">• Aucune augmentation• Attribution prorata temporis pour les Administrateurs ayant démissionné en cours d'exercice• Réduction du montant versé pour les Administrateurs ayant été absents dans une proportion importante• Pas de rémunération pour les administrateurs internes (administrateur représentant les salariés)

solocal

Année 2022



Hervé Milcent

Directeur général



L'année 2022 en résumé

Chiffres

- ✓ **Chiffre d'affaires 400M€**
- ✓ **EBITDA 115M€**
- ✓ **Marge EBITDA 28,75%**

Défis

- ✓ **Faire face aux difficultés de recrutement et de rétention de la force de vente « chasseurs »**
- ✓ **Limiter l'augmentation du taux de churn liée à la fin du 1^{er} cycle d'engagement 24 mois**
- ✓ **Retour de PagesJaunes dans le top 50 des médias français**

Panorama de l'activité

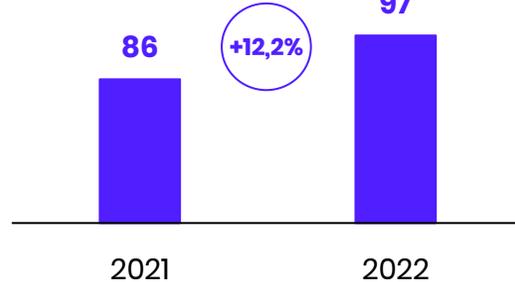
Visibilité digitale : 97 m€



Connect¹

- ✓ E-réputation
- ✓ Services relationnels et transactionnels

Evolution du chiffre d'affaires
(en €m)



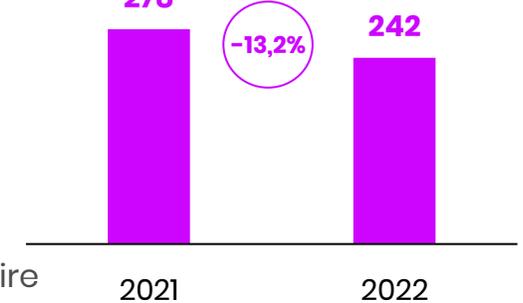
Marketing digital : 242 m€



Booster¹

- ✓ Publicité digitale
- ✓ Notoriété
- ✓ Référencement prioritaire

Evolution du chiffre d'affaires
(en €m)



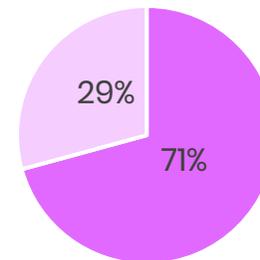
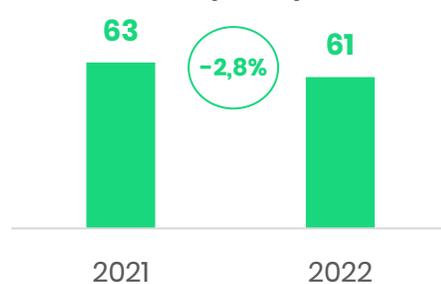
Sites internet : 61 m€



Sites internet

- ✓ Design & fonctionnalités
- ✓ SEO & SEA
- ✓ Un support dédié

Evolution du chiffre d'affaires
(en €m)



- Référencement prioritaire
- Autres offres Booster

Focus sur Référencement Prioritaire

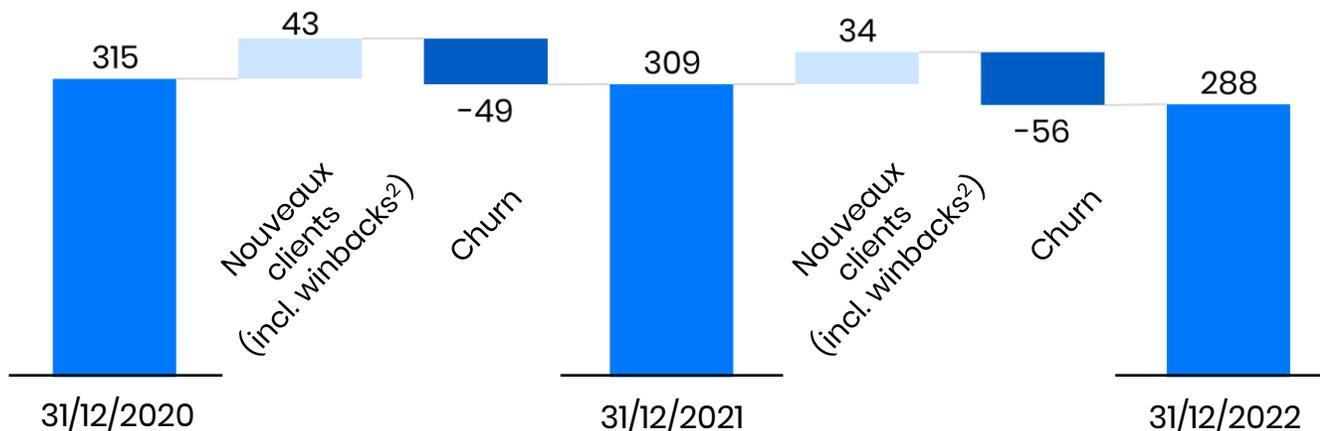
2/3 du chiffre d'affaires de Booster

→ Le média PagesJaunes, principal contributeur de la performance du marketing digital 

¹ le groupe a procédé à une reclassification de la présentation de son chiffre d'affaires. Pour une meilleure lisibilité, l'offre « référencement prioritaire » est désormais incluse dans sa totalité dans la gamme « Booster » (anciennement partagée entre Connect & Booster)

Evolution du parc clients en 2022

Evolution du parc clients



Digital ARPA³



Principalement impactée par le taux de churn

- **Diminution globale** de -21k clients en 2022
 - Hausse tarifaire mise en place en 2021
 - Impact de l'effet cohortes et des campagnes de revue du portefeuille clients
 - Acquisition en deçà des attentes (volume, effet de phasing) liée aux difficultés de recrutement de la force de vente
 - Taux de churn net¹ en 2022 de **16,6%** vs. 12,8% en 2021
 - **Taux de rétention⁴ de 52%**
- **La gestion du taux de churn restera une priorité absolue en 2023**

¹ calcul du churn: nb de clients perdus / nb de clients BoP. Chiffres nets des winbacks

² Winback: Acquisition d'un client ayant été perdu au cours des 12 mois précédents

³ARPA: Revenu moyen par annonceur, base sur les ventes des 12 derniers mois de Solocal SA

⁴ Nb de clients retenus / nombre de clients fidelisés

● Piliers du modèle en abonnement

Maitrise du churn

Catalyseurs

- Qualité produits/ services
- Proximité client

Challenges

- Relation client
- Transparence commerciale
 - Rétractation
 - Prix
- Engagement
- Support à la prise en main des outils

Acquisition

Catalyseurs

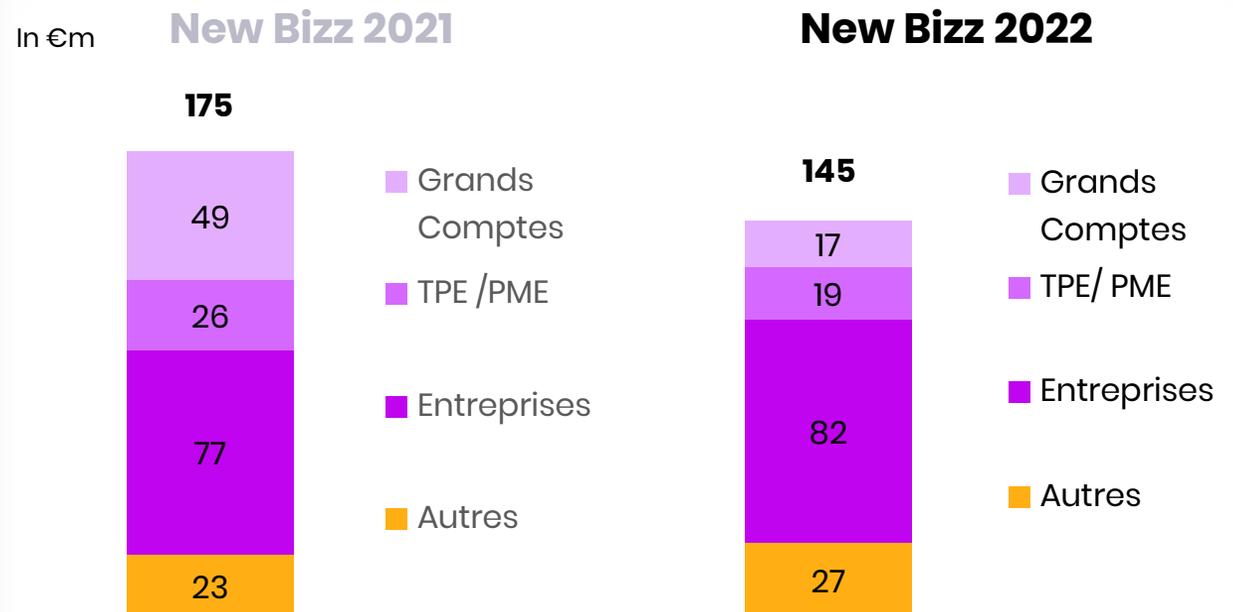
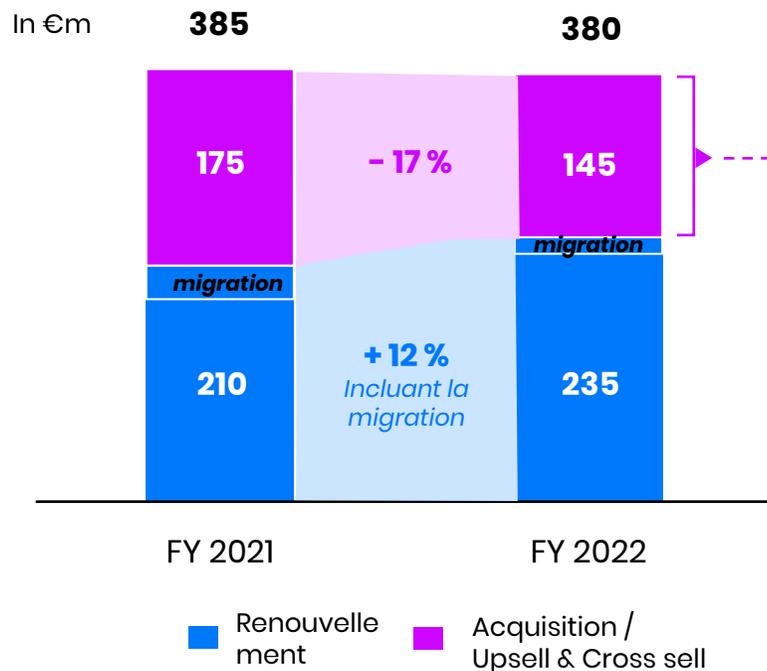
- Stratégie d'acquisition multi canal (Terrain / TLV / partenariats / e-commerce)
- Productivité

Challenges

- Transformation de la force de ventes terrain
- Lead management : taux de transformation à améliorer

Une performance commerciale 2022 contrastée

Prises de commandes FY 21 vs FY 22



- Croissance des ventes en renouvellement
- Néanmoins premiers signes de baisse au T4 2022 corrélés à la hausse taux de churn
 ⇒ Refonte de la stratégie client

- Acquisition principalement impactée par la faible performance des grands comptes
- Performance contrastée du canal entreprise bien que satisfaisante pour les généralistes

● Une profonde transformation de l'approche de la satisfaction client pour lutter contre la hausse du churn

Nos constats

Satisfaction client : une réputation de plus en plus positive

Service client - Depuis T1 2021, amélioration constante du traitement des demandes de nos clients

- Satisfaction générale : **+34%**
- Perception positive du traitement de la demande : **+56%**

Proximité avec nos clients : la clef de notre business

Les clients non contactés par Solocal au fil de leur contrat sont 1,8x plus enclins à résilier



Nos travaux

- **Le client au centre de notre organisation :** Equipe dédiée créée spécifiquement pour améliorer les expériences de nos clients
- **Des efforts conséquents :** 18 projets majeurs en cours de déploiement
- **Amélioration continue :** Deux équipes dédiées à la prise en compte en direct des retours de nos clients, après une expérience négative
- **Formation des collaborateurs :** Des formations dédiées organisées pour adapter nos postures
- **Proximité :** Campagnes d'appels spécifiques, organisées pour conserver un lien fort avec nos clients

solocal

Campagne Pub PagesJaunes



Hervé Milcent

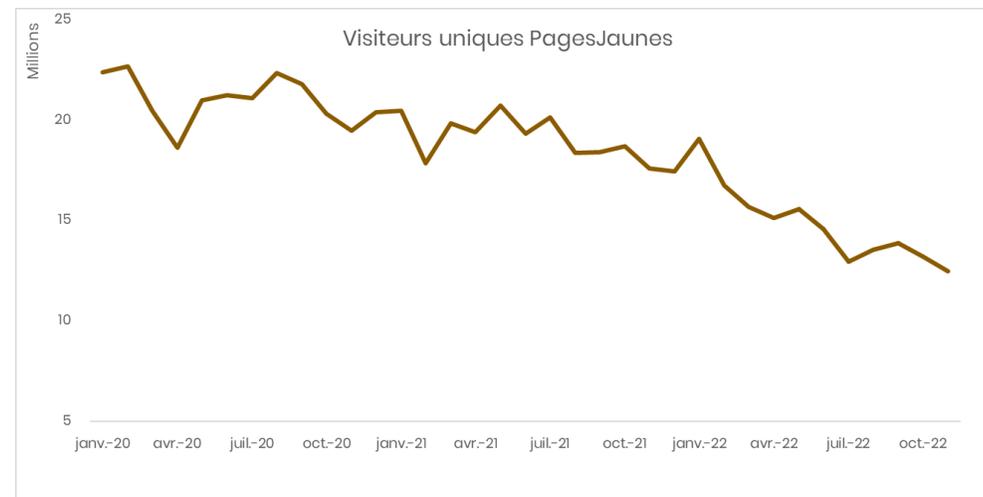
Directeur général



PagesJaunes : une campagne de communication nécessaire

CONTEXTE INITIAL :

- PagesJaunes est central dans la proposition de valeur Solocal : plus de 2/3 de nos clients ont une offre liée au média
- Néanmoins on assiste depuis plusieurs années à l'érosion progressive des audiences de PagesJaunes
- 94% des Français connaissent PagesJaunes de nom ! Mais ...
 1. Seulement 14% pensent à PagesJaunes lorsqu'il s'agit de citer un service de recherche de professionnels locaux
 2. La plupart ont de PagesJaunes une image obsolète



➔ **ENJEU N°1** de la campagne de publicité : faire revenir PagesJaunes à l'esprit des consommateurs (notoriété spontanée) et réactualiser l'image de marque

RÉPONSE :

- Un dispositif media complet (TV, affichage, display) de janvier à mars qui répond à l'objectif de notoriété et d'image



PagesJaunes : une campagne de communication efficace

KPI 1

LA NOTORIÉTÉ SPONTANÉE DE PAGESJAUNES REMONTE

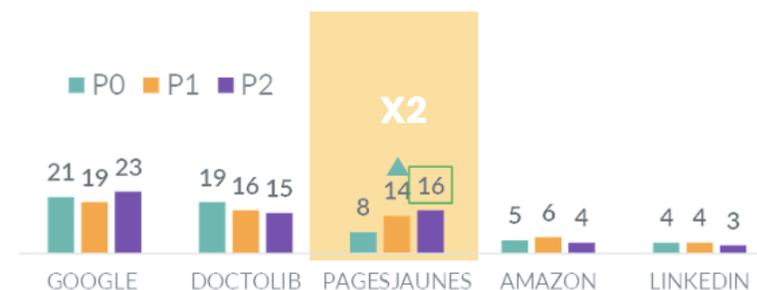
- Notoriété spontanée : **+ 8 pts**

KPI 2

IMAGE DE MARQUE

- **Compréhension du métier** : "Marque leader sur la recherche de professionnels : **+9 points**"
- **Confiance** : "Propose de mettre en relation des professionnels fiables / de confiance avec des particuliers" : **+9 points**
- **Modernité** : "A su évoluer et s'adapter avec son temps" : **+7 points**
- "Je connais PagesJaunes via l'app mobile" : **+7 points**

Notoriété spontanée pour la recherche de pros



KPI 3

BOOST SUR L'USAGE DE PAGESJAUNES

- Une campagne média qui génère du trafic : **1,7M** de clics générés (display)
- L'audience évolue sur le temps de la campagne : **+2,2M** de visiteurs uniques entre janvier et mars 2023
- En mars, meilleure audience depuis Juin dernier avec **14,7M** de visiteurs uniques. Retour à la 50^e place dans le classement Mediamétrie 

SOURCE : ÉTUDE POST-TESTS GFK POUR PAGESJAUNES, 2023

solocal

Priorités 2023



Hervé Milcent

Directeur général



● ● ● ● **Priorités 2023**

Focus sur l'acquisition

- 2023 commence avec un nombre satisfaisant de chasseurs
- Focus sur la productivité de la force de vente terrain

Maîtrise du taux de churn afin de sécuriser le chiffre d'affaires

- Plan de lutte contre le churn
- Amélioration de la satisfaction client comme facteur clé de succès pour sécuriser le renouvellement

Poursuite du contrôle des coûts afin de limiter l'érosion des marges

Innovations

- Intégration de l'intelligence artificielle dans la création de contenu sur la fiche détaillée du Pro dans PagesJaunes & assistance à la création de contenu des sites Web
- Plateformisation des offres publicitaires

solocal

Résultats financiers 2022



Olivier Regnard

Directeur Financier



Enjeux RSE & performance ESG

Societal

- Lutter contre la **désertification** des centres-villes :
 - Circuits-courts
 - Compétences digitales dans les territoires
- Publication de **contenus responsables et accessibles pour tous**

Gouvernance

- **Respect** et **sécurité** des données personnelles
- Une gouvernance **éthique** pour la durabilité de l'entreprise

Social

- Accompagner la **mutation des emplois et des compétences**
- Favoriser **un cadre de travail agréable pour tous**
- Renforcer **l'engagement des collaborateurs et l'attractivité**

Environnemental

- **Optimiser les consommations d'énergie, l'utilisation des ressources et réduire l'impact carbone** pour un numérique durable



68/100 (+8 pts)

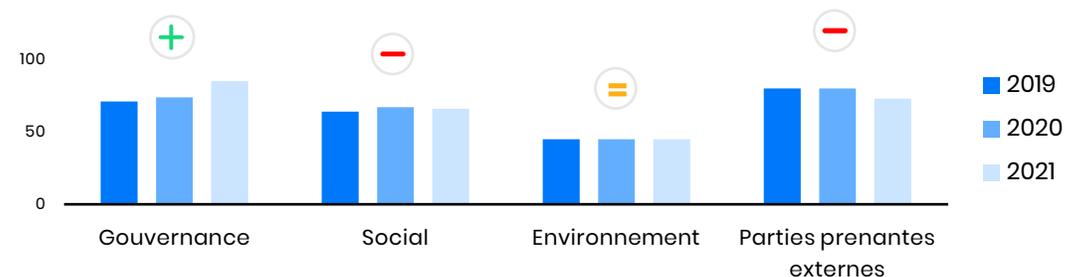
Médaille d'argent

Parmi plus de 300 PME-ETI cotées à la bourse de Paris

Classement national
84/400

Classement sectoriel
10/80

Classement par
catégorie de CA
32/281



L'agence française ESG Gaia-Ethifinance a travaillé sur une revue méthodologique pour 2022.



53/100

Médaille de bronze

Chiffre d'affaires par activité du Groupe Solocal

	 Connect¹	 Booster²	 Sites internet³	TOTAL
2022	96,9 m €	241,6 m €	61,4 m €	400,0 m €
2021	86,4 m €	278,4 m €	63,2 m €	428,0 m €
Variation	+12,2%	-13,2%	-2,8%	-6,5%

Chiffre d'affaires impacté par la performance de la gamme Booster (y.c. Référencement Prioritaire)

NB: : le groupe a procédé à une reclassification de la présentation de son chiffre d'affaires. Pour une meilleure lisibilité, l'offre « référencement prioritaire » est désormais incluse dans sa totalité dans la gamme « Booster » (anciennement partagée entre Connect & Booster)

Compte de résultat

En millions d'euros	2021	2022	Variation	Variation
Chiffre d'affaires total	428,0	400,0	(28,0)	-6,5%
Charges externes	(122,4)	(113,1)	9,3	-7,6%
Frais de personnel	(185,0)	(171,9)	13,1	-7,1%
EBITDA récurrent	120,6	115,0	(5,6)	-4,6%
Éléments non-récurrents	9,3	(0,3)	(9,6)	n/a
EBITDA consolidé	129,9	114,7	(15,2)	-11,7%
Dépréciations et amortissements	(59,5)	(56,2)	3,3	-5,6%
Résultat d'exploitation	70,4	58,5	(11,9)	-16,9%
Résultat financier	(28,5)	(28,5)	0,0	-0,1%
Résultat avant impôts activités	41,9	30,1	(11,8)	-28,3%
Impôt sur les sociétés	(19,1)	(33,3)	(14,2)	n.a.
Résultat net consolidé	22,9	(3,3)	(26,2)	-114,2%

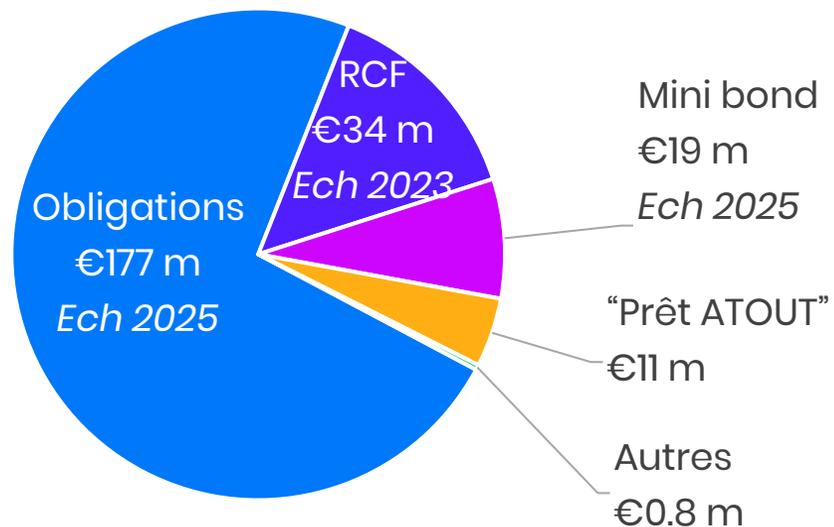
- **EBITDA récurrent à 115 m€** (EBITDA à 114,7 m€)
 - Baisse de 9,3m€ des charges externes due à :
 - (i) une réduction du "spend media"
 - (ii) la réduction des dépenses de marketing direct
 - (iii) une diminution du recours aux prestations externes
 - Baisse de 13m€ des frais de personnel liée à un strict contrôle des coûts
- **Marge d'EBITDA récurrent à 28,7% en 2022**
- **Résultat d'exploitation de 58,5 m€**
- **Résultat financier de (28,5) m€** (intérêts financiers RCF, des obligations et du prêt BPI)
- **Impôts sur les sociétés de (33,3) m€**
 - (27,7) m€ d'impôts différés dont (26,1) m€ de dépréciation des impôts différés actifs sur report déficitaire ;
 - (3,4) m€ d'impôts sur les sociétés ;
 - (2,2) m€ de CVAE

53m€ de flux de trésorerie opérationnels récurrents en 2022

En millions d'euros	2021	2022	Variation
EBITDA récurrent¹	120,6	115,0	(5,6)
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	5,1	3,9	(1,2)
Variation du besoin en fonds de roulement	(20,2)	(34,7)	(14,5)
- Dont var BFR Clients	(10,6)	(14,1)	(3,5)
- Dont var BFR Fournisseurs	(10,6)	(6,3)	4,3
- Dont var BFR Autres	1,0	(14,3)	(15,3)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(33,4)	(31,6)	1,8
Flux de trésorerie opérationnels récurrents	72,1	52,6	(19,5)
Eléments non récurrents	(8,1)	(6,4)	1,7
Résultat financier (dé)caissé	(13,5)	(19,7)	(6,2)
Impôt sur les sociétés décaissé	(6,0)	(4,5)	1,5
Autres	(0,6)	0,4	1,0
Flux de trésorerie disponibles	43,9	22,4	(21,5)
Augmentation (diminution) des emprunts	(6,1)	(14,0)	(7,9)
Impact IFRS 16 & Autres	(19,7)	(17,9)	1,8
Variation nette de trésorerie	18,8	(9,5)	(28,3)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	61,4	80,2	18,8
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	80,2	70,8	(9,4)
Flux de trésorerie opérationnel⁽³⁾	43,8	28,7	(15,1)

- **Variation du besoin en fonds de roulement (34,7) m€**
 - Dégradation du BFR clients de (14,1) m€
 - Dégradation du BFR « Autres » de (14,3) m€ en raison principalement du paiement du passif fiscal et social (7)m€
- **Dépenses d'investissements : 32 m€**
- **Intérêts payés : 19,7 m€** (obligations, RCF & prêt BPI)
- **Remboursement de la dette : 10 m€** de RCF & 4 m€ de prêt BPI
- **70,8 m€ de trésorerie nette**

Structure d'endettement



En million d'euros	2021	2022
Endettement brut	255	241
Trésorerie	(80)	(71)
Endettement net	175	170
EBITDA (Covenant) ¹	105	99
Levier financier	1,7x	1,7x
ISCR	5,3x	4,3x

Headroom

31 Dec 2022

- **Ratio de levier consolidé¹** (Dette nette consolidée / EBITDA consolidé) **< 3.5x** **51%**
- **Ratio de couverture des intérêts¹** (EBITDA consolidé / charges d'intérêts nettes consolidées) **> 3.0x** **44%**

Actualités 2023

Premier trimestre 2023

Poursuite des difficultés sur le premier trimestre

- Chiffre d'affaires T1 2023 de 93,3 m€ en baisse de -8% vs. T1 2022
- 281k clients au 31 mars 2023 vs. 288k 31 décembre 2022
- ARPA stable à env. 1 340€
- Taux de churn de 17,4% au T1 2023

Perspectives 2023

- Chiffre d'affaires 2023 des prochains trimestres dans le prolongement de celui du T1 2023 (93,3m€)
- Poursuite des efforts de maîtrise des coûts
- Marge d'EBITDA comprise entre 20% & 25%

Annonces juin 2023

- Réflexion sur un **nouveau plan stratégique**
- Intention d'engager des **discussions avec les créanciers financiers**
- **Ouverture d'une procédure de mandat ad hoc** afin de faciliter les discussions avec les créanciers
- **Sollicitation de l'accord des porteurs d'Obligations et de Mini Bond** afin de différer le paiement des coupons dus en juin et septembre 2023

solocal

Rapport des commissaires aux comptes



Stéphane Rimbeuf

Associé chez Deloitte



Rapport sur les comptes consolidés

Rapport sur les Comptes consolidés

(page 208 à 211 du Document
d'Enregistrement Universel)

*

* *

→ Certification des comptes sans réserve, ni observation

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 1.5 « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes

→ Points clés de l'audit des Comptes consolidés

- Comptabilisation du chiffre d'affaires

→ Aucune observation sur le rapport de gestion du Groupe

→ Format de présentation des comptes consolidés

- La présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen

Rapport sur les comptes annuels

Rapport sur les Comptes annuels

(page 250 à 253 du Document
d'Enregistrement Universel)

*

* *

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**
 - Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3 « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes

- **Points clés de l'audit des Comptes annuels**
 - Évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation

- **Aucune observation sur le rapport de gestion, les autres documents sur la situation financière et le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise**

- **Format de présentation des comptes annuels**
 - La présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen

● ● ● ● Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport spécial sur les conventions réglementées

(page 283 du Document
d'Enregistrement Universel)

*
* *

- **Aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé**
- **Convention autorisée et conclue au cours de l'exercice précédent :**
 - Acte de nantissement de compte-titres portant sur les titres de la société Solocal S.A. détenus par Solocal Group, en garantie de l'emprunt obligataire de 17,8 millions d'euros, émis en août 2020 par Solocal Group

Autres rapports

Rapports spéciaux au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}
et 19^{ème} résolutions

*

* *

→ Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

- Pas d'observation sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre au titre des 15^{ème} et 16^{ème} résolutions
- Le rapport du CA ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission dans le cadre la 14^{ème} résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul
- Les conditions définitives dans lesquelles les émissions proposées aux 15^{ème} et 16^{ème} résolutions seraient réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci ni sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription

→ Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (19^{ème} résolution)

- Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre
- Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci ni sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription

Rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration

solocal

Questions & réponses



solocal

**Vote
des résolutions**



Anne Cette

Secrétaire du Conseil d'administration



solocal

Clôture



Avertissement

Le présent document contient des déclarations à caractère prospectif. Celles-ci ne constituent pas des prévisions au sens du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission, et ont trait aux attentes, croyances, projections, projets et stratégies futurs, événements ou tendances anticipées et expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives sont fondées sur les croyances, hypothèses et attentes actuelles concernant la performance future de Solocal Group, et prennent en compte toutes les informations actuellement disponibles. Bien que la direction de Solocal Group estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à différents risques et incertitudes, la plupart étant difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle de Solocal Group, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Les risques et incertitudes incluent ceux cités ou identifiés dans les documents publics déposés par Solocal Group auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), y compris, en particulier, ceux énumérés dans la rubrique « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel de Solocal Group. Solocal Group, ses filiales, ses administrateurs, ses conseils, ses salariés et ses représentants déclinent expressément toute responsabilité pour ces énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives incluses dans le présent document reflètent les perspectives de Solocal Group à la date de rédaction du présent document. Sous réserve de la réglementation applicable, Solocal Group ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives.

Toutes les données comptables sur une base annuelle sont présentées sous forme d'informations consolidées auditées mais toutes les données comptables sur une base trimestrielle sont présentées sous forme d'informations consolidées non auditées. Avant 2019, Solocal isolait dans les commentaires sur ses comptes et indicateurs de performance la dynamique des activités poursuivies de celle des activités cédées. Les données financières et les indicateurs de performance financière sont désormais commentés sur le périmètre des activités poursuivies et non-poursuivies (activités cédées). Les montants présentés dans ce document peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Tous les indicateurs et données de nature financière sont publiés en détail dans le rapport des Comptes consolidés au 31 décembre 2022, disponible sur www.solocal.com (Espace Investisseurs et actionnaires).